

N°4:
Décembre 2022

Le P'tit Saint-Anthémois



Bulletin Municipal



SOMMAIRE :

Page 3. L'édito du Maire

Page 4. Les travaux réalisés en 2022

Page 5. Les travaux prévus pour 2023

Page 6 & 7. Les informations budgétaires

Page 8. Au fil de l'eau (*Du prélèvement au traitement des eaux usées*)

Page 9. La convivialité retrouvée

Page 10. Un dynamisme attractif

Page 11 & 12. Anticiper l'explosion des coûts énergétiques

Page 13. Réhabilitation des bâtiments communaux

Page 14. Améliorer l'habitat privé

Page 15. Infos diverses

Page 16. Faire vivre la mémoire des hommes et des lieux



Numéros utiles : Santé / Sécurité

SECOURS

Pompiers 18

SAMI 15

Gendarmerie 17

SERVICES MÉDICAUX

Médecin 04 73 95 81 94

Pharmacie : 04 73 95 40 08

Infirmières : 04 73 95 45 97

Kinésithérapeute : 04 73 72 95 36

Ostéopathes 04 69 34 21 72

Naturopathe : 06 63 62 51 96

Bus PMI : 2^{ème} lundi du mois Place de l'Aubépin.

Numéros utiles Mairie et services

MAIRIE :

Téléphone : 04 73 95 40 20

Site internet : <http://www.saint-antheme.fr>

Application : <https://macommuneconnectee.fr>

Ouverture du Mardi au samedi de 8h30 à 12h

SERVICES :

Déchetterie : 04 73 95 86 99

Bibliothèque : 04 73 95 48 30

Office du Tourisme : 04 73 95 47 06

Taxi : 04 73 95 41 83



L'ÉDITO DU MAIRE

La crise du COVID s'éloigne, nous allons pouvoir vivre presque normalement bien que cet épisode sanitaire ait bouleversé nos habitudes. La vie reprenait, nous commençons à oublier ce triste épisode quand un événement improbable arrive, la guerre aux portes de l'Europe. La guerre avec son lot de misères pour les personnes directement concernées et indirectement pour tous les habitants de l'Europe avec les conséquences désastreuses sur les économies qui rendent la vie plus précaire.

Mais, ne baissons pas les bras, les bons jours reviendront. C'est dans cette vision optimiste que nous travaillons et vous trouverez dans les pages intérieures de ce bulletin toutes les actions en cours pour l'avenir. C'est bien connu, une commune qui n'a pas de projets recule et disparaît. Nous travaillons pour le futur et devons aussi régulariser des dossiers laissés en souffrance depuis plusieurs années.

La crise n'épargnera pas le budget communal, nous allons devoir réduire nos consommations d'énergies d'une façon raisonnée et graduée. Par contre, les illuminations de Noël seront maintenues, nous avons estimé important de perpétuer la tradition des fêtes de fin d'année.

J'adresse mes remerciements aux associations, qui bénévolement, participent à l'animation de notre village et qui proposent des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Elles sont indispensables et irremplaçables.

Remerciements aussi à l'équipe qui me soutient et m'aide au quotidien pour conduire notre commune dans le 21ème siècle. Je suis persuadé que les actions que nous menons permettront d'améliorer notre qualité de vie et éviterons l'exode des habitants. Je continue de penser que la confiance, la tolérance et la solidarité favorise la cohabitation harmonieuse entre nous tous. Les fêtes organisées par les associations en sont un exemple, ces initiatives permettent le dialogue ce qui est primordial pour vivre ensemble.

Les adjoints et moi-même sommes à votre écoute, n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à frapper à la porte de mon bureau à la Mairie.

Avec le Conseil municipal et le personnel de la Mairie, je vous souhaite de bonnes fêtes et une très belle année 2023.

Nous souhaitons aussi tout particulièrement une très bonne année 2023 à notre centenaire, Mr Andrieux, qui a fêté ses 100 ans le 19 février 2022.

Bonne lecture.

Georges MORISON

Maire de Saint-Anthème

Mr et Mme Andrieux en 2022.



BONNE ANNÉE 2023

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Toiture du foyer logement :



La toiture a été entièrement refaite, des travaux exécutés de main de maître par l'entreprise BEST de Saint Anthème.

Nous remercions les sections de Beauvoir, Chouzet, Crozet-Le Faud, Gagnaire et Tronel pour leur participation financière. Avec la région et l'état nous avons pu réaliser ces travaux.

Montant des travaux : 153 550.53€ TTC.

Mur de soutènement parking salle des fêtes :

L'érosion provoquée par l'Ance menaçait la stabilité du parking de la salle des fêtes, il devenait nécessaire de faire des travaux de consolidation.

Chose faite par l'entreprise Gourbière-Gachet de Montbrison qui a eu recours à 160 tonnes de pierres pour réaliser les travaux.

Montant des travaux 17 400€ TTC.



Borne de recharge électrique



La borne de recharge pour voitures électriques est en service depuis le 25 octobre. Elle est située face à l'abris bus à côté du monument aux morts.

C'est une borne à charge rapide répondant à la demande actuelle. Elle est utilisable avec une carte de recharge ou avec une carte de crédit.



La plantation du mur du Cimetière

Pour masquer les tombes par un mur végétal, 65 arbustes au feuillage persistant ont été plantés le long du mur du cimetière. Merci à Jean-Yves Micard et à notre employé municipal Sébastien Faure qui ont réalisé ce travail.

LES TRAVAUX PRÉVUS EN 2023

Les projets sont nombreux pour 2023 et quelques-uns commencent déjà à pointer le bout de leur nez...

Projet du plan d'eau



Réhabilitation de la zone de loisirs

La zone de loisirs vieillissait et sa réhabilitation ne pouvait être envisagée dans un proche avenir. Le plan de relance proposé par le département réservé pour le développement touristique nous permet de faire ces travaux cette année. C'est un cadeau inattendu que nous avons reçu avec plaisir.

Les montants des subventions **exceptionnelles** accordées sont de 250 000 € par le Département et de 317 000 € par le « *Fonds européen agricole pour le développement rural* » (FEADER). Ces fonds sont uniquement utilisables pour le **développement touristique** et doivent être consommé avant la fin de l'année 2023.

Nous travaillons activement pour respecter ce délai, l'étude a été confiée à URBANSTUDIO. Le coût des travaux sont estimés à 675 000 € HT.

Une deuxième tranche est envisagée avec la création d'un snack et la réhabilitation du camping. Nous verrons en fonction du financement quand nous pourrons lancer ce projet.

Micro crèche

Un projet mené en partenariat avec le service enfance jeunesse de la Communauté de commune. Il date de 2019, il va enfin se réaliser. La recherche d'un local et la crise sanitaire ont retardés sa réalisation.

A ce jour les expertises ont été réalisées, un permis de construire a été déposé qui est en cours d'instruction. Les travaux doivent attaquer début 2023. L'ouverture est prévue sur les mois de juin ou juillet 2023.

Elle accueillera au maximum dix enfants simultanément de moins de 3 ans.



Bacs de recyclage

Dans le but d'optimiser le tri et le recyclage des déchets, Ambert Livradois Forez va installer divers bacs de tri, dont les bacs jaunes pour la collecte des emballages, dans tous les villages de la commune.

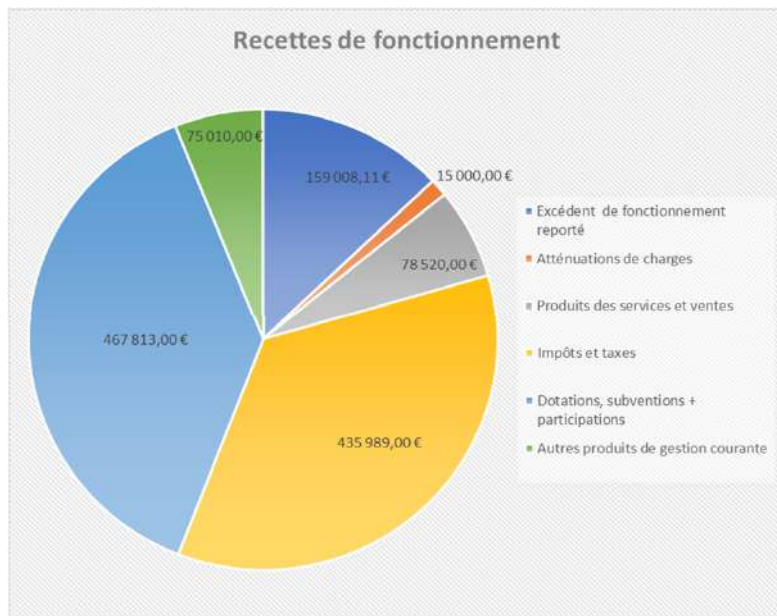
Pour leur installation, la commune fera quelques travaux d'aménagement sur les hameaux de la Côte, l'Allier Vieux, le Jas du Mas, le Pâtural Haut, Villevert, le Suc du Perrier.

Quelques perturbations sont à prévoir avec la modification des tournées le temps que tout se mette en place. Ainsi, tous nos habitants auront à proximité de chez eux ces bacs de tri.

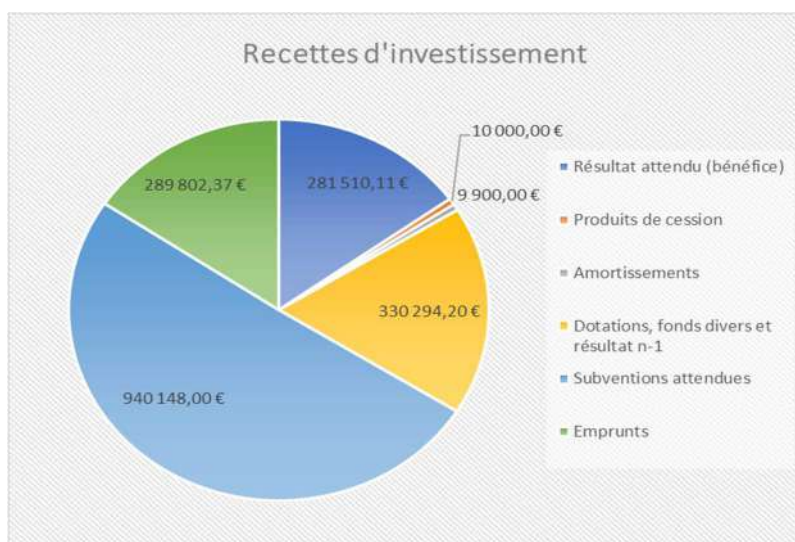
Et nous espérons encore bien d'autres projets pour le futur...

LES PRINCIPALES RECETTES

Recettes fonctionnement	
Excédent de fonctionnement reporté	159 008,11 €
Atténuations de charges	15 000,00 €
Produits des services et ventes	78 520,00 €
Impôts et taxes	435 989,00 €
Dotations, subventions + participations	467 813,00 €
Autres produits de gestion courante	75 010,00 €
Total	1 231 340,11 €



Recettes investissement	
Résultat attendu (bénéfice)	281 510,11 €
Produits de cession	10 000,00 €
Amortissements	9 900,00 €
Dotations, fonds divers et résultat n-1	330 294,20 €
Subventions attendues	940 148,00 €
Emprunts	289 802,37 €
Total	1 861 654,68 €



Un plus au budget, la vente du bâtiment de Prabouré



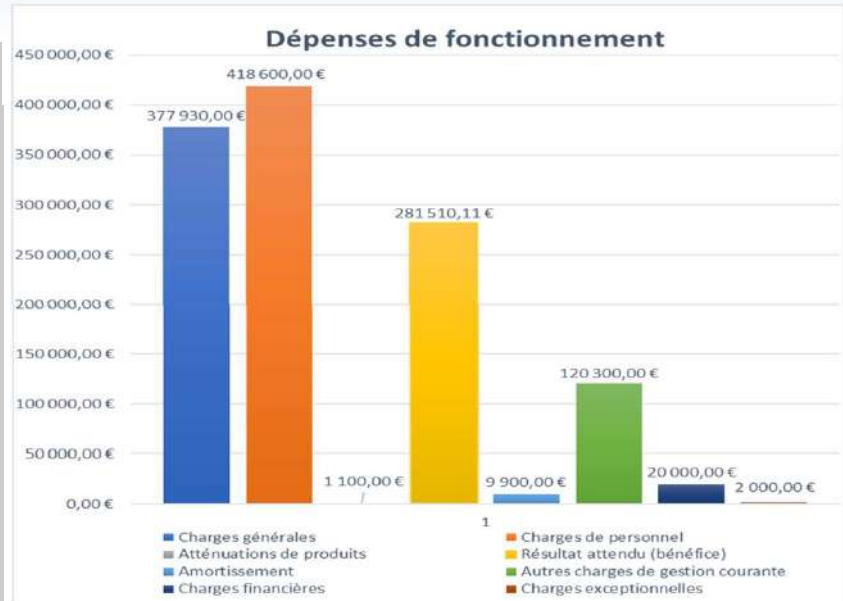
Le bâtiment de Prabouré est vendu, la Mairie ne pouvait pas assurer la réhabilitation, l'usage et l'entretien.

Les acheteurs sont Amanda & Maxime RODARY qui sont mushers professionnels installés actuellement dans le Haut Jura avec 38 chiens huskies de Sibérie et d'Alaska. Pour développer leur activité et pour se rapprocher de leurs familles Auvergnates, ils cherchaient un emplacement dans notre région. Le hasard fait bien les choses, cette activité sera complémentaire avec celles déjà proposées par la SEM de Prabouré.

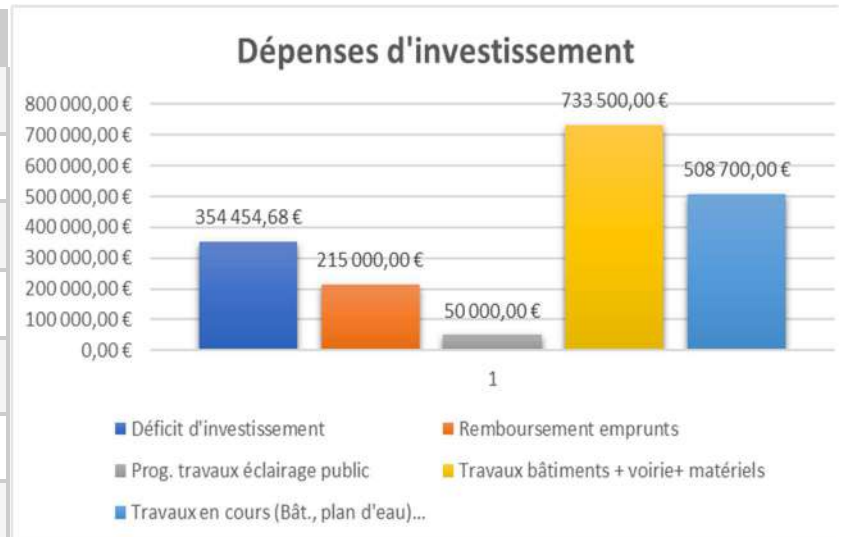
Montant de la vente: 170 000 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES

Dépenses fonctionnement	
Charges générales	377 930,00 €
Charges de personnel	418 600,00 €
Atténuations de produits	1 100,00 €
Résultat attendu (bénéfice)	281 510,11 €
Amortissement	9 900,00 €
Autres charges de gestion courante	120 300,00 €
Charges financières	20 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Total	1 231 340,11 €



Dépenses investissement	
Déficit d'investissement	354 454,68 €
Remboursement emprunts	215 000,00 €
Prog. travaux éclairage public	50 000,00 €
Travaux bâtiments + voirie+ matériels	733 500,00 €
Travaux en cours (Bât., plan d'eau)...	508 700,00 €
Total	1 861 654,68 €



Procédures en cours

Mur du Crozet, une procédure de plus de cinq ans.

Jugement a été rendu dans le différend qui oppose la commune à Mme FAYE à propos de la construction d'un mur d'enceinte. Le tribunal ordonne la démolition des ouvrages en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur.

Mme FAYE a fait appel du jugement, ce qui repousse à son exécution jusqu'à la date d'un prochain jugement.

Autre affaire.

Une autre procédure en cours concernant l'attribution de communaux, l'instruction est en cours nous vous tiendrons informé.

AU FIL DE L'EAU (Du prélèvement au traitement des eaux usées)

RESSOURCES EN EAU :

Jusqu'à présent nous pensions être un pays de sources inépuisables, juillet 2022 nous alerte sur notre fragilité. Nos captages n'ont jamais donné aussi peu d'eau en ce moment de l'année. Nous constatons d'année en année une réduction des volumes collectés dans nos réservoirs. En 5 ans la collecte d'eau au mois de juillet se réduit considérablement, elle varie suivant les captages de **-28%** à **-87%**. Cette alerte nous conforte dans notre action de remise à niveau des captages décidée il y a plus de 2 ans.

Le réchauffement climatique nous frappe, nous n'avons plus assez de neige l'hiver et moins de précipitations au printemps, c'est pourtant ce qui permet de stocker l'eau qui nous est redistribuée progressivement en cours d'année. Nous avons eu de gros problèmes depuis juillet, bon nombre de sources se sont taries ce qui n'était jamais arrivé.

PRÉLÈVEMENT :

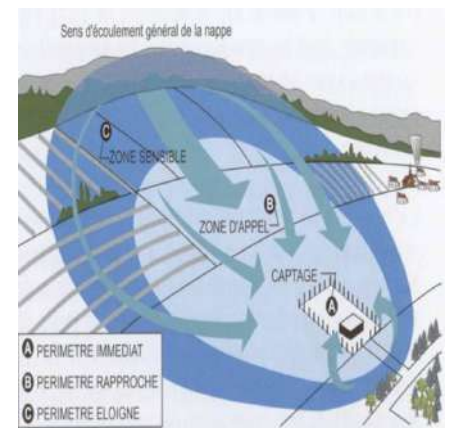
Pour cela nous avons déjà anticipé en lançant un grand chantier qui est la remise en conformité de nos captages. Ce dossier est en cours, il prévoit la mise aux normes des périmètres pour garantir la qualité de l'eau et l'amélioration du prélèvement par l'augmentation du drainage afin d'assurer notre besoin dans les années futures. Cela passe aussi par l'acquisition des terrains, c'est long, nous pensons qu'il nous faudra encore 1 à 2 ans pour clôturer ce projet. Pour nous assister dans ce travail, la Mairie a signé un contrat de maîtrise d'ouvrage avec le consultant le cabinet DEROSIER.

DISTRIBUTION :

Il y a 4 ans nous avons terminé la remise à neuf des réseaux de distribution. Une délégation de service public (DSP) avait été signée avec la société SAUR pour la gestion des réseaux et des captages. Cette dernière se terminait fin octobre il était impératif de la renouveler avant que la compétence soit reprise par la Communauté de communes en 2026. Un appel d'offre pour la renouveler a été lancé, deux candidats ont répondu, les sociétés SAUR et VEOLIA. Après analyses des offres nous avons renouvelé le contrat avec la SAUR jusqu'en fin 2027. Malgré l'engagement de travaux pour améliorer le rendement de notre réseau, le prix de l'eau n'augmentera pas

TRAITEMENT DES EAUX USÉES:

Pour boucler la boucle, nous devons aussi veiller à la qualité des eaux usées rejetées dans la rivière pour préserver l'environnement. Pour cela nous disposons d'une station d'épuration qui commence à prendre de l'âge et qui nécessite une mise à niveau; Nous allons investir environ 60 000€ pour l'améliorer.



PROTÉGER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE TOUT AU LONG DU CYCLE DE L'EAU EST NOTRE AMBITION.

LA CONVIVIALITÉ RETROUVÉE

L'ensemble du Conseil municipal remercie tous ceux qui ont redonné vie et gaieté à la commune, après la longue parenthèse imposée par la crise sanitaire.

Grâce à la mobilisation des associations et des commerçants, les habitants de Saint-Anthème et des alentours ont enfin retrouvé les joies de la vie sociale et de l'échange. En témoigne la forte affluence aux nombreuses fêtes et manifestations qui leur ont été proposées.

Un grand bravo à tous.



Présentation non exhaustive

Et malgré la recherche d'économies d'énergie, la Mairie a fait le choix de n'envisager aucune restriction d'électricité pour les décorations de Noël qui réjouissent petits et grands.



UN DYNAMISME ATTRACTIF

Signe de la vitalité de Saint-Anthème, naissances et mariages se sont succédés en cette année 2022:



- Timéo Ferragne : 05/03/2022
- Naël Pelardy : 22/06/2022
- Alana Peyroche 23/08/2022

- Dimitri D'Auria & Céline Dupuy : 04/06/2022
- Cyril Joly & Mélanie Tournebize : 17/09/2022
- Pierre Michel Marion & Anouk Guillot : 26/11/2022

Santé infantile

Grâce à la convention signée avec le Département, les jeunes et futurs parents bénéficieront d'un service mobile de pédiatrie, le bus PMI-Protection Maternelle et Infantile.

Composée d'un médecin, d'une sage-femme, d'une infirmière, d'une éducatrice et d'une psychologue, l'équipe offrira des consultations pré et post-natales aux enfants de moins de 6 ans.

Elle assurera aussi des permanences et ateliers d'Infirmières-puéricultrices ou des Haltes-Jeux avec des éducatrices jeunes enfants.

Cette unité mobile stationnera de 8h30 à 16h30 place de l'Aubépin les 2èmes lundis de chaque mois, hors jours fériés et imprévus.



Des activités renouvelées.

Des associations voient le jour : Le Conti, Les Gazelles d'Ance ; Gym'Ance a repris du service depuis octobre.

Et bientôt, au départ de l'ancienne auberge de Prabouré, des balades en traîneau tiré par des chiens en temps de neige, ou en traîneau à roues aux beaux jours ; des cani-randonnées et des rencontres avec la meute, seront proposés à tous.

De nouvelles activités au fort potentiel touristique !



ANTICIPER L'EXPLOSION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

La crise de l'énergie nous conduit à réfléchir à des solutions plus économiques en termes d'éclairage public et de chauffage des bâtiments communaux.

La réduction des consommations électriques de l'éclairage public est en cours. Mais ces modifications entraînent elles-mêmes un coût et demandent des délais de réalisation. Réduire la facture prendra de longs mois encore.

Quant aux bâtiments communaux (salle de sports, école, collège, salle polyvalente, local du stade, foyer-logement et EHPAD), tous sont chauffés au gaz naturel et utilisent des éclairages énergivores. Leur remplacement implique de gros investissements qui ne peuvent être financés actuellement.

Nous demandons donc aux dirigeants de ces établissements et aux associations qui utilisent ces structures d'être particulièrement vigilants sur l'utilisation des chauffages et de l'éclairage.

Réduire les factures de l'éclairage public

L'éclairage public constitue pour les communes un budget important, la hausse conséquente du coût de l'énergie nous contraint à trouver des solutions pour réduire notre consommation.

Réaliser des économies mais en même temps ne pas accroître un sentiment d'insécurité n'est pas chose facile. L'enjeu n'est pas de basculer dans le noir complet à tout prix mais plutôt de s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits. C'est ce que nous allons expérimenter avec les mesures adoptées.



Mesures en cours :

- Reprogrammation des 122 lanternes LED du centre bourg. Actuellement, l'intensité par cellule est de 100% jusqu'à 22h puis de 50% de 22h-5h puis à compter de 05h de nouveau 100% jusqu'à la coupure du lever du jour. La nouvelle programmation sera 80% jusqu'à 22h puis de 40% de 22h-00h puis 20% de 00h à 05h et à compter de 05h 40% jusqu'à la coupure du lever du jour.
- Éclairage Église de 20h à 23h au lieu de 20h à 24h.
- Remplacement des programmeurs dans les armoires de comptage du centre bourg par des programmeurs pilotables à distance. (Permettra de faire des coupures complètes de nuit si besoin)
- Mise en place de programmeurs sur toutes les lanternes d'éclairage de la commune avant passage en LED avec la programmation suivante:
- Départ par cellule jusqu'à 22h coupure à 22h à 5h Allumage de 5h à coupure cellule.
- Après passage en LED de toutes les lanternes de la commune départ par cellule jusqu'à 22h à 80% Coupure complète de 22h à 5h Allumage de 5h jusqu'à coupure cellule à 40%.
- Nous avons deux types de facturation de l'éclairage public : pour le bourg compteurs facturation au réel et pour les hameaux, forfait en fonction de la puissance et des heures d'éclairage. La modification dans les hameaux nous permettra de souscrire un ½ contrat qui intégrera la puissance consommée avec des LED et du nombre de lanternes.
- Remplacement des projecteurs halogènes de la salle de sport par des LED.



Réduire les factures de chauffage

Tous nos bâtiments communaux sont chauffés au gaz naturel, au fioul ou à l'électricité pour la Mairie.

Le remplacement des chauffages demandera de gros investissements qui ne peuvent pas être financés actuellement. Nous allons devoir payer les factures pendant quelques années.

Pour la salle de sports un courrier a été adressé au président du Conseil Départemental pour relancer le projet de chauffage mutualisé entre la salle de sports, le collège et l'EHPAD. Une étude avait été faite il y a 4 ans, aujourd'hui il devient urgent de la réactiver.

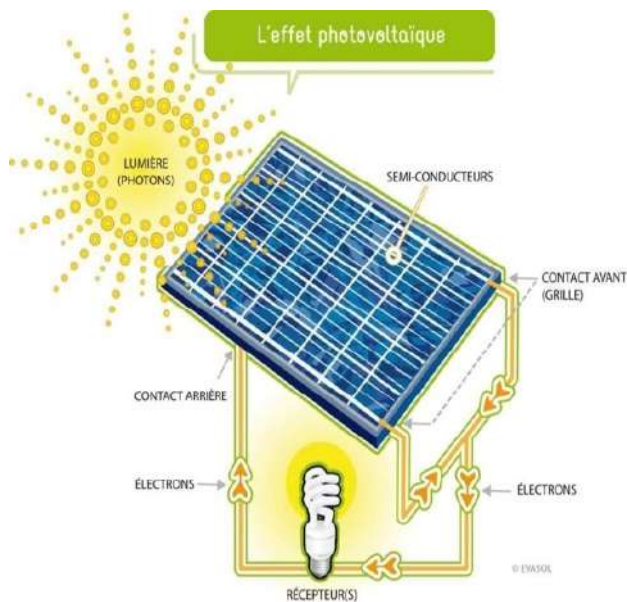
Pour l'école le projet de rénovation SCOLAEe intègre le changement de chauffage, la réalisation, prévue pour 2024; Mais pour nos bâtiments communaux, à ce jour, aucune subvention n'est prévue pour nous aider.

Penser aussi aux énergies renouvelables.

Il serait possible d'installer des panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux.

Dans le courrier au Président du Conseil Départemental, le maire propose de mutualiser une installation sur la toiture de la salle de sports et sur celle des locaux du collège. Nous réfléchissons pour en installer sur d'autres bâtiments qui auraient des surfaces de toiture suffisantes qui justifieraient l'investissement.

Pour les éoliennes nous étudierons toutes les propositions qui pourraient nous être faites. Nous avons besoin d'énergie mais il faut aussi préserver notre environnement



RÉHABILITATION DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de notre école primaire.

Projet SCOLAEe :

SCOLAEe (Service de conseil local pour l'amélioration énergétique des écoles) est un dispositif pour accompagner les communes dans la rénovation des écoles. Ce projet est porté par le Département du Puy-de-Dôme et l'Aduhme avec l'appui de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). Nous avons déposé notre candidature et nous faisons partie des 20 communes retenues dans tout le département.

Ce dispositif consiste à accompagner, via l'activation d'une ingénierie territoriale, les communes dans leur projet de rénovation en vue d'améliorer le confort thermique de ces équipements d'enseignement et d'en réduire consommations et dépenses énergétiques. Elle prend en charge les problèmes d'accessibilité et de sécurité. Des études pré-opérationnelles seront prises en charge à hauteur de 80 %. L'étude est en cours et les travaux seront budgétés pour 2024 à hauteur de 40% par la région et 30% par l'état au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires)



Réhabilitation de notre Mairie.

Après plusieurs recherches de solutions, nous revenons vers l'idée d'utiliser le bâtiment actuel, belle et rare bâtisse témoin ici de la construction au XVIII^e siècle.

Le projet consiste en une nouvelle configuration des espaces internes du bâtiment, la totalité du rez-de-chaussée, presbytère compris, regroupant les locaux de la Mairie.

L'architecte du Parc régional explore cette solution afin de vérifier sa validité et sa faisabilité, et en intégrant les problèmes d'économie d'énergie.

Réhabilitation de la gendarmerie.

La gendarmerie est devenue vétuste car depuis sa construction, aucuns travaux importants n'ont été engagés. A la demande des autorités de tutelle un projet à été évalué à 620 000€, il est au point mort actuellement, nous attendons un engagement de la gendarmerie, sur la durée et sur le loyer. Projet reporté pour 2023/2024.



AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ

La commune s'est engagée aux côtés de la Communauté de communes Ambert Livradois/Forez et en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU).

L'objectif est d'aider à améliorer les logements privés en attribuant, sous certaines conditions, des aides financières, des conseils techniques et un accompagnement administratif gratuit aux propriétaires occupants et bailleurs.

Les principaux travaux aidés concernent :

- les économies d'énergies (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, ...),
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un fauteuil monte-escalier, ...),
- les ravalements de façades,
- les réhabilitations globales.

Certaines conditions sont cependant requises pour prétendre aux aides et notamment :

- le logement doit être construit depuis plus de 15 ans,
- les travaux ne doivent pas être démarrés avant la constitution du dossier de demande de subvention avec l'opérateur,
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (ceux-ci doivent être qualifiés RGE pour les travaux d'économies d'énergie).
- Pour plus d'informations, se renseigner auprès de chacun des deux opérateurs suivants :

Urbanis, opérateur retenu par la Communauté de communes pour mener cette opération, se tient à votre disposition lors de permanences sans rendez-vous, le 2ème jeudi de chaque mois de 10h à 13h à la mairie, 2 route de Saint Clément. Renseignements : 04 73 90 00 08 / mieuxhabiter.alf@urbanis.fr

En dehors du centre-ville, la commune est couverte par un autre dispositif d'aides porté par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Les propriétaires concernés peuvent se renseigner sur les aides mobilisables auprès de Rénov'Action 63 au 04 73 42 30 70.



Exemples pour des propriétaires occupants:

Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie:

Remplacement d'une baignoire par une douche

Coût des travaux TTC: 4 494€

Montant total des aides: 4 070€

Reste à charge pour le propriétaire: 424€

Travaux d'économies d'énergie:

Remplacement de la chaudière par une chaudière à granulés + isolation des murs par l'intérieur

Coût des travaux TTC: 26 953€

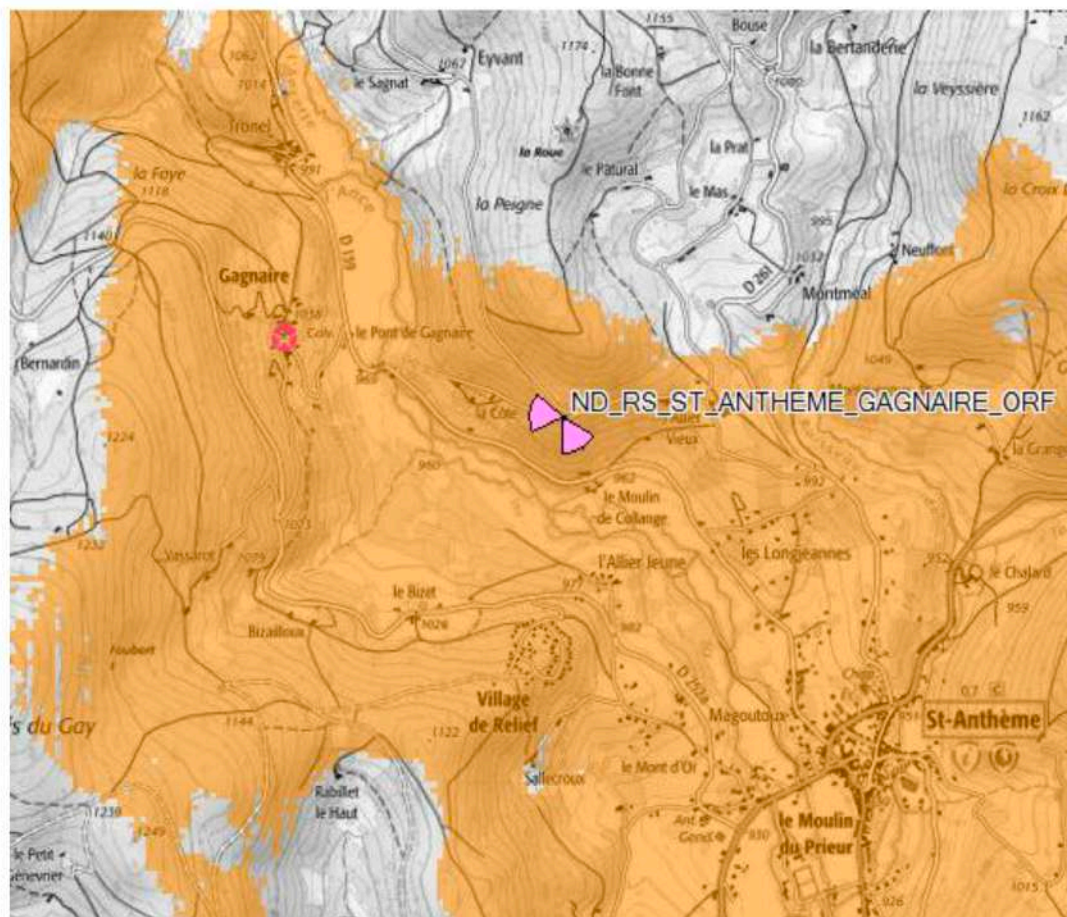
INFOS DIVERSES

Pylône 4G de l'Aiguillon

Enfin, il est en service depuis fin août, il couvre une grande partie de la commune, cette couverture va permettre aux utilisateurs de la 4G et aux télétravailleurs de se connecter. La 4G vous garantit une plus grande rapidité de téléchargement et assure une fluidité optimale des échanges.

Couverture 4G projetée

HBA = 27m



Station service de Saint-Anthème

Suite à la hausse du carburant, le maire avait demandé à la Communauté de communes de pouvoir distribué du bioéthanol E85 pour voitures à essence adaptées à ce carburant. C'est chose faite, depuis le 9 décembre, le prix est de 1€ qui fluctue en fonction du prix d'achat.

La station ne distribue plus du SP98, la cuve à été utilisée pour le E85.

Le Superéthanol-E85 est un carburant de type essence qui contient entre 60 % et 85 % de bioéthanol en volume, le complément étant de l'essence Sans Plomb 95.

Le plan local d'urbanisme

Le PLUi fait l'objet d'une révision allégée qui comportera des modifications mineures sur le repositionnement des zones constructibles et l'adaptation du règlement. Ces modifications seront en compatibilité avec les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Vous pouvez faire part de vos remarques dans un registre de concertation ouvert en Mairie.

FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE DES HOMMES ET DES LIEUX.

En 2021, nous avons forgé le projet de documenter l'histoire de Saint-Anthème, tissée au fil du temps. En partenariat ou aux côtés de la Mairie, des associations s'y attèlent, venant apporter leur savoir-faire et mobiliser les bonnes volontés autour de ce souhait.

Pérenniser un commerce séculaire, la quincaillerie.

La quincaillerie a vu défiler entre ses murs bien des générations depuis son ouverture par l'arrière-grand-père de JC. Gagnaire.

C'est aujourd'hui au tour de David Grillet, d'assurer la pérennité de ce commerce privé, rare aujourd'hui et si utile dans nos campagnes.



Recueillir et archiver les traces du passé

Lors d'une grande exposition sur la photographie co-organisée avec le Club Niepce Lumière, l'association VATOP présidée par Alain Poinas, veut mettre en lumière la vie telle qu'elle fut dans le Canton de St-Anthème.

Elle lance dès aujourd'hui un appel à tous ceux qui seraient en possession d'images du passé pour les numériser et alimenter le fonds d'archives communales.

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie.

Exposition prévue du 6 au 14 mai 2023.

Sauvegarder le patrimoine communal : l'église.

La remise en état de l'intérieur de l'église, dégradé au fil du temps est devenue nécessaire. Ce bâtiment est une œuvre d'art qu'il faut sauvegarder. Avec « L'Association pour la Sauvegarde du patrimoine Religieux et Culture » la mairie a accepté de lancer une étude, cette dernière est prise en charge entièrement par l'association. Pour les travaux une souscription est lancée gérée par la Fondation du patrimoine. En fonction des fonds récoltés les travaux seront planifiés sur plusieurs années. Ils seront définis en partenariat Mairie/ASP.

L'étude préalable a été confiée au cabinet PIL-Architectes d'Ambert.



Ceux qui nous ont quitté en 2022

- Marguerite Fougerouse née Jarrafoux : 20/01/2022
- Roger Filliot : 26/01/2022
- Jean Fougerouse : 27/01/2022
- Simone Raffin née Lavergne : 19/02/2022
- Germaine Fougerouse née Solle : 06/03/2022
- Marius Bonnefoy : 26/03/2022
- Claudette Chassang née Guillot : 16/04/2022
- Jeanne Pelin née Jouvét : 22/07/2022
- Noël Burellier : 23/07/2022
- France Ribollet née Guérin : 18/08/2022
- Yvonne Fougerouse née Teyssot : 21/08/2022
- Mylène Granjeon : 22/08/2022
- Jean Tronel : 31/08/2022
- Daniel Pascal : 10/10/2022
- Simone Tronel : 11/10/2022
- Yvette Rimaud : 30/10/2022
- Marie Magdeleine Morgado née FAURE : 06/11/2022
- Henri Tronel 23/11/2022